

DECLARATION DE SOUTIEN CONTINU AU PACTE MONDIAL

CLEN renouvèle son soutien aux dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies touchant les droits de l'Homme, le droit du travail, l'environnement et la lutte contre la corruption.

Dans cette communication sur le progrès (COP) annuelle, nous décrivons nos actions visant à améliorer continuellement l'intégration du Pacte Mondial et ses principes dans notre stratégie d'entreprise, notre culture et nos opérations quotidiennes.

Nous nous engageons également à partager ces informations avec nos parties prenantes en utilisant nos réseaux de communication.

Cordialement,



Xavier CATELAS
Président Directeur Général

St Benoit la Forêt,
le 18 septembre 2014

LA CHARTE CLEN

Notre projet

Depuis son origine, CLEN a pour ambition de favoriser le bien-être de l'homme au travail.

Cette orientation fondamentale de l'entreprise nous oblige à être exemplaires en matière d'organisation, de valeurs humaines et de protection de l'environnement.

Cette forte détermination concerne l'ensemble de nos activités de conception, fabrication et d'aménagement des espaces de travail.

Nos convictions

Nous croyons que l'entreprise a une responsabilité et un rôle déterminant dans le progrès de la société.

Nous sommes convaincus qu'il n'y a de succès durable que dans la réussite conjointe d'un projet économique et humain.

Nous avons confiance dans la capacité de chacun à entreprendre, à innover et à prendre une part active au progrès de l'entreprise.

Nous attachons une grande importance au respect de nos engagements vis à vis de l'ensemble des acteurs de l'entreprise :

- le personnel
- les clients
- les fournisseurs

Nos engagements

La satisfaction de nos clients est notre priorité.

L'innovation constante, pour développer des produits et des services qui améliorent le confort et l'efficacité dans les espaces tertiaires.

Assurer la pérennité de notre organisation, pour une gestion rigoureuse (importance des fonds propres, maîtrise de l'endettement, investissement continu dans nos outils de production).

L'amélioration continue : pour nous, un produit n'est jamais abouti et mérite de progresser en permanence. Nous sommes à l'écoute des utilisateurs pour faire progresser nos produits existants.

Pour garantir un service de très haut niveau, nous avons créé un réseau de Partenaires Conseil capable d'assurer un service de proximité à l'ensemble des utilisateurs.

Nous donnons les moyens à tous les acteurs de l'entreprise pour innover et prendre une part active aux performances de l'entreprise

Xavier CATELAS
Président Directeur Général

St Benoit la Forêt,
le 18 septembre 2014

CLEN s'engage sur les aspects sociétaux et environnementaux

CLEN adhère au Pacte Mondial des Nations Unies (Global Compact) et s'engage à aligner ses opérations et ses stratégies sur dix principes universellement acceptés, relatifs aux droits de l'homme, aux conditions de travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption.

En parallèle, CLEN a mis en place en 2014 un plan d'action pour progresser sur les aspects sociétaux, suivant la norme ISO 26000.

CLEN respecte la réglementation du droit du travail

Nous veillons à promouvoir et respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme dans leur sphère d'influence.

Nos politiques écrites visent à faire respecter le droit d'association, la négociation collective et l'abolition du travail forcé, du travail des enfants et la discrimination à l'embauche.

(voir Annexe 1 : CLEN plaquette présentation, page 20)

- Nos salariés peuvent s'associer librement et choisir leurs représentants du personnel
- L'âge minimal requis pour l'emploi des salariés est respecté
- A égalité de compétence et d'ancienneté, les salariés sont traités de la même manière en ce qui concerne la promotion, la répartition du travail et l'accès à la formation professionnelle
- L'exécution du travail respecte les conditions d'hygiène et de sécurité

Nos résultats* :

- Atteindre la parité homme/femme chez les cadres : 44% de femmes cadres en 2014 chez CLEN.
- Mise en place en 2013 de la complémentaire santé (aucune obligation à ce jour pour les entreprises).
- En 2014, généralisation des primes de transports pour nos salariés, sur les 2 sites
- CLEN participe à hauteur de 60% au prix du repas du restaurant d'entreprise.

CLEN s'engage pour la formation

CLEN privilégie la formation de ses salariés, en consacrant 120 journées à la formation de son personnel en 2014.

Formation continue des auditeurs internes (issus des ateliers et des services administratifs) dans le cadre des audits ISO 9001/14001 et PEFC.

* Nos résultats concernent le site de CLEN St Benoit-la-Forêt

La sécurité, une priorité pour CLEN

CLEN souhaite préserver la santé du personnel et proposer des conditions de travail adaptées.

Le travail du CHSCT, en collaboration avec la Médecine du Travail, permet de repérer les postes où se pose la question de la pénibilité pour le salarié.

Le CHSCT a été informé par des fiches créées pour chaque atelier en décembre 2013.

CLEN veille à reclasser préventivement les personnes qui auraient des inaptitudes au poste.

En 2013/14, deux personnes ont bénéficié d'un reclassement, suite à une incapacité physique.

Réunions régulières du CHSCT, avec le suivi d'indicateurs tels que le nombre d'accidents du travail et le taux de gravité des accidents.

CLEN a mis en place un challenge inter-atelier depuis 2011, axé sur la maîtrise de la sécurité et l'amélioration des conditions de travail.

Depuis novembre 2011, une check-list mensuelle est réalisée par chaque responsable d'atelier sur les machines et la sécurité.

Une enquête est actuellement en cours notamment dans le cadre de la démarche RPS (Risques Psycho-Sociaux).

Nos résultats :

- Réduire le nombre d'accidents : -20% en un an (2013/14)
- Réduire la fréquence des accidents de travail : diminué de 73% (2013) à 46% (2014) en un an
- Améliorer la sécurité et le fonctionnement de notre équipement de production : 55% des demandes d'intervention finalisées en 2013/14.

CLEN renforce ses partenariats avec ses fournisseurs et ses clients

Nous avons fait le choix de faire une sensibilisation à la RSE suivant la norme ISO 26000 avec le FCBA.

Cette formation, finalisée en août 2013, nous a permis d'élaborer un diagnostic et un plan d'action, intégrant l'ensemble de nos parties prenantes.

- Avec nos clients, en étant transparent sur notre organisation et en leur fournissant les informations requises sur nos produits.

- Avec nos fournisseurs, en les impliquant dans notre démarche QRSE (Qualité, Responsabilité Sociétale et Environnementale) et en vérifiant le respect de leur engagement.

En privilégiant des fournisseurs français, afin de limiter au maximum les émissions de CO2 et favoriser l'équilibre économique de notre pays.

Nos résultats :

- En 2014, 87 % de nos approvisionnements sont issus de fournisseurs français.
- Nous avons rédigé une charte CLEN, à l'attention de nos clients et du personnel.
- Notre charte QRSE a été remise à 85% de nos fournisseurs de catégorie A.

CLEN agit contre la corruption

Compte tenu de notre commercialisation via notre réseau de partenaires conseil, nous ne sommes pas en prise directe avec l'acheteur final.

Dans le domaine des achats, nous allons mettre en place fin 2014 une charte d'achats durables pour sensibiliser nos fournisseurs sur nos principes de lutte contre la corruption.

CLEN maîtrise ses consommations et ses déchets

Dans le cadre d'ISO 14001, CLEN a mis en place des objectifs et procédures, pour réduire nos impacts environnementaux et réagir aux incidents écologiques.

- Actions mises en place pour réduire nos impacts environnementaux : élaboration d'un plan d'action Qualité et Environnement, avec définition de 4 cibles pour réduire nos consommations de gaz et d'électricité, ainsi que nos déchets bois et acier. Ce plan d'action est ensuite décliné pour chaque service et atelier concerné.

Notre plan d'action Qualité et Environnement est examiné 2 fois par an pour évaluer l'atteinte des cibles et ré-ajuster les actions.

- Procédure pour réagir aux situations d'urgence : pour chaque activité, identification de la cause, du risque environnemental, de la prévention et de la réduction de l'impact environnemental. Ces situations sont envisagées en fonctionnement normal ou accidentel.

Nous avons évalué l'impact de notre entreprise sur l'environnement, avec la réalisation en 2010 de notre BILAN CARBONE®. Nous nous sommes engagés à réduire nos émissions de CO2 de 20 % d'ici 2021, avec des actions sur nos déchets, notre consommation énergétique et nos emballages.

Actions mises en place :

- Engagement en 2012 auprès du Conseil Général d'Indre et Loire de diminuer nos déchets bois et acier de 4% en 2 ans.
- Nous avons sensibilisé notre personnel aux bonnes pratiques de tri des déchets, ainsi qu'à l'économie d'énergie (lampes, machines, informatique, ...). 140 personnes ont été formées, soit l'ensemble de notre personnel présent sur notre site de fabrication

Nos résultats :

- 100% de notre électricité achetée provient d'énergies renouvelables (contrat EDF Equilibre souscrit en 2014)
- Diminuer notre consommation de gaz : de 1,26% du CA à 1,13% sur l'exercice 2013/14
- Diminuer nos déchets bois et acier : -4,5% de 2012 à 2014

CLEN conçoit ses mobiliers en pensant à leur fin de vie

Des composants optimisés, avec recherche de formes polyvalentes.

Recherche de matériaux recyclables ou ayant un faible impact sur l'environnement

Recherche de produits recyclables ou gérés de manière durable, tels que nos panneaux de particules certifiés PEFC.

Nos coins de protection de nos plateaux sont issus de matériaux recyclés à 100%, broyés par nos soins.

Notre conception par composants séparables permet de changer facilement un élément usagé et de prolonger ainsi sa durée de vie.

CLEN fait partie du groupement de fabricants à l'origine de la création de l'éco-organisme VALDELIA. Son but : reprendre le mobilier en fin de vie de nos clients, en maximisant la valorisation des matériaux.

CLEN soutient la création

CLEN accueille dans ses locaux de Saint-Pierre-des-Corps 35 associations, soit environ une centaine d'artistes ou de créateurs.